ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

43e Circonscription du Département de la Seine

FRONT NATIONAL POPULAIRE

ÉLECTRICES et ÉLECTEURS
de BONDY, NOISY-LE-SEC, PAVILLONS-SOUS-BOIS, ROMAINVILLE et VILLEMOMBLE

Vous ne voulez pas revoir l'Etat livré aux combinaisons et crises politiques qui ont dominé la vie parlementaire de la IVe République.

Vous ne désirez pas la concentration des Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire entre les mains d'un seul homme.

Mais vous ne savez plus à qui faire confiance.

Comprenant votre embarras, partageant votre désir de voir enfin s'établir dans notre belle FRANCE un véritable régime démocratique respectueux de toutes les opinions sincères et estimant qu'il est plus que jamais nécessaire d'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale des hommes nouveaux, j'ai l'honneur de présenter ma candidature à vos suffrages.



Henri BRANDEL

43 ans, père de 5 enfants,
Agent de la S.N.C.F.,
Diplômé de l'Ecole Supérieure des Transports,
Ancien Député,
Ancien Maire Adjoint de Villiers-sur-Marne (S.-et-O.),
Administrateur de l'Office d'H.L.M. de Villemomble,
Dirigeant syndicaliste,
Délégué du Personnel,
Représentant du Personnel dans un Comité collectif d'Etablissement,
Militant d'Action Sociale et Familiale,
Médaillé du Mérite Civique,
Démocrate Chrétien.

Je ne suis l'homme d'aucune puissance financière ou occulte.

Je n'appartiens à aucune organisation politique.

Je vous offre tout simplement ma bonne volonté et mon sincère désir de servir les intérêts généraux de la Nation et de ses Citoyens, mettant à profit une maturité politique, une compétence et une expérience acquises au cours de vingt années de vie civique basée sur la doctrine sociale chrétienne, gage d'une honnêteté scrupuleuse, qui m'a toujours animé.

Elu Député de Seine-et-Oise à la première Assemblée Nationale Constituante en octobre 1946, j'ai été, à l'expiration de mon mandat de sept mois, évincé de mes fonctions parlementaires, victime d'intrigues malhonnêtes dans des Congrès intérieurs. J'ai donc repris le modeste emploi de cheminot que j'occupais auparavant.

Au lieu d'être découragé par ces épreuves, je suis resté fidèle aux mêmes principes qui m'ont guidé dans mes fonctions de Conseiller Municipal, puis de Maire Adjoint, Responsable du Logement, de mon ancienne résidence : Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Habitant Villemomble depuis huit ans, j'ai pu jouer, dans cette Cité, un rôle actif sur le plan social et sur le plan familial; sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales, j'ai été désigné par M. le Préfet de la Seine, au début de 1960, Administrateur de l'Office Public d'H.L.M. de la Ville, où j'ai essayé d'avoir une action positive.

Syndicaliste ardent, sur le plan professionnel, j'ai été élu par mes collègues de la S.N.C.F., Délégué du personnel auprès du Chef de Service et Représentant au Comité Collectif d'Etablissement.

Collaborateur d'un journal hebdomadaire régional d'informations, j'ai pu faire paraître chaque semaine, depuis bientôt quatre ans, une chronique objective et constructive qui a souvent fait parler d'elle.

Voilà ce que je suis, voilà ce que j'ai pu faire.

Je vous prie de m'excuser de tous ces détails livrés en toute simplicité à votre appréciation; j'ai estimé qu'il était nécessaire que vous me connaissiez avant que je vous expose le programme d'action, sur lequel je me suis mis d'accord avec mon remplaçant éventuel, un homme dynamique, loyal, ardent défenseur des Commerçants et Artisans, dévoué et compétent, toujours sur la brèche au service de son idéal :

ANDRÉ BLANCAN

Agé de 40 ans,
Commerçant-Artisan Radio-Electricien,
Ancien Elève de l'Ecole Bréguet,
Ancien Résistant Déporté,
Vice-Président de l' Union de Défense des Commerçants et Artisans de la Région du Bourget,
Président-Directeur Général de Société Coopérative.



NOTRE PROGRAMME D'ACTION :

Avec le souci constant d'assurer la prospérité de la Nation, nous aurons la préoccupation, si vous nous faites confiance, de préparer le triomphe d'un idéal de paix en faisant prévaloir l'esprit de fraternité et les exigences de la justice.

Nous estimons plus que jamais nécessaire **la séparation des Pouvoirs et un véritable équilibre entre ces Pouvoirs;** c'est pourquoi nous désirons un Gouvernement fort et stable, capable d'affronter les graves problèmes, soutenu par un Parlement efficace et avec la caution d'un Pouvoir judiciaire indépendant.

Nous désirons que les Pouvoirs publics reconnaissent et réservent la plus large place à la représentation des intérêts professionnels et économiques et les associent à la vie même du Pays. **Nous voulons promouvoir une véritable planification démocratique.**

Nous exigeons que les conditions de la production, dont l'homme est l'élément essentiel, permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels et moraux, dans l'ordre individuel, familial et social. **Nous voulons la disparition de la dégradante condition prolétarienne par la fixation d'un SALAIRE MINIMUM GARANTI décent et par une participation effective des travailleurs à la gestion et aux bénéfices des entreprises.**

Nous désirons conserver et promouvoir, en harmonie avec le bien commun, et dans le cadre des possibilités techniques, l'entreprise artisanale, l'exploitation agricole à dimensions familiales et aussi l'entreprise coopérative, comme intégration des deux précédentes.

Nous réclamons un **Régime fiscal juste et équitable,** établi de telle sorte que les charges soient proportionnelles à la capacité contributive des citoyens.

Nous déclarons vouloir **réduire au maximum les dépenses de l'Etat** en supprimant les services parasitaires et en mettant fin à l'influence néfaste de Hauts Fonctionnaires inutiles, incapables, irresponsables, artisans de la paralysie et des tracasseries de toutes sortes dans les Grandes Administrations et les Services Publics.

Nous demandons **le relèvement sensible des traitements des fonctionnaires et agents des Services Publics,** afin de leur assurer des conditions d'existence décentes et de favoriser le recrutement de gens compétents dans les services d'intérêt général.

Nous exigeons pour les vieux travailleurs, pour les retraités, pour les petits rentiers, pour tous ceux qui ont peiné durement au cours d'une vie laborieuse, des revenus supérieurs à ce qu'ils disposent actuellement.

Nous voulons **donner aux commerçants-détaillants les moyens de faire face à la concurrence des magasins à succursales multiples** (injustement exonérés d'impôts) en les aidant à abaisser leurs prix de revient par la réduction de leurs frais généraux, ce dont les consommateurs seraient finalement les bénéficiaires.

Nous exigeons une **saine gestion de la Sécurité Sociale,** afin d'éviter les déficits chroniques.

Nous demandons une **revalorisation des prestations familiales** au niveau des besoins réel des familles et nous insistons pour que les fonds destinés aux allocations familiales ne soient utilisés que pour celles-ci.

Nous estimons nécessaire de **mettre sur pied une politique cohérente en matière de logement,** afin de mettre à la disposition de tous ceux qui en ont besoin une demeure décente accessible à toutes les bourses et de neutraliser toutes les opérations immobilières malhonnêtes.

Nous voulons aider au **relogement et à la réinstallation des rapatriés** d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer.

Nous réclamons une **politique hardie en faveur de la jeunesse :**

— Exercice effectif de la liberté de l'enseignement.
— Intensification des constructions scolaires.
— Formation de techniciens compétents.
— Amélioration constante de l'équipement sportif.
— Organisation de loisirs sains et éducatifs.
— Création de Maisons de Jeunes et de Foyers de Jeunes Travailleurs.

Nous demandons une véritable coordination des transports, guidée uniquement par le souci de satisfaire les besoins des usagers, la mise en chantier d'un réseau moderne d'autoroutes et l'amélioration de l'ensemble des voies à grande circulation.

Nous réclamons l'organisation effective du District parisien, qui ne doit pas être un Organisme supplémentaire au fonctionnement onéreux pour les contribuables, mais un Service public appelé à se substituer aux Collectivités pour prendre en charge leurs besoins communs.

Nous sommes résolus d'œuvrer à la construction de l'Europe pour qu'elle soit, dans la fraternité des patries, un élément essentiel d'un univers pacifié.

CE PROGRAMME RÉPOND, NOUS N'EN DOUTONS PAS, A VOS ASPIRATIONS,
vous pouvez nous aider à le défendre en faisant confiance à :

Henri BRANDEL

◆ **POUR LA LIBERTÉ SOUS TOUTES SES FORMES.**

◆ **POUR L'ÉGALITÉ DE TOUS DEVANT LA LOI.**

◆ **POUR LA JUSTICE SOCIALE ET FISCALE.**

◆ **POUR LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE.**

◆ **POUR LA FRATERNITÉ ENTRE TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ.**

◆ **POUR LA PAIX ENTRE TOUS LES PEUPLES.**

VOTEZ EN MASSE POUR HENRI BRANDEL, Démocrate Chrétien.

Remplaçant éventuel : **ANDRÉ BLANCAN,** Front National Populaire.

Imp. Armand - Villemomble - Tél. SEVigné 19-35